



WEBINAIRE du 7 décembre 2021
9h30-12h

LABEL SITE RIVIÈRES SAUVAGES, QUELS SERVICES RENDUS AUX TERRITOIRES ?

Restitution finale et enseignements d'une étude de recherche sur plusieurs sites



Partenaires et prestataires du projet





WEBINAIRE du 7 décembre 2021
9h30-12h

**LABEL SITE RIVIÈRES
SAUVAGES, QUELS SERVICES
RENDUS AUX TERRITOIRES ?**

Restitution finale et enseignements d'une
étude de recherche sur plusieurs sites



Atelier 3

3 - Quelle dépendance des activités récréatives aux milieux naturels ?

	Estéron 9 000 hab	Léguer 51 300 hab	Nant Bénin 4 056 hab	Le Taravo 11 000 hab
Services culturels	Qualitatif : Marche, Pêche, Chasse, Canyoning	Quantitatif : Chasse à la bécasse, Pêche no-kill, Randonnée, Valeur identité bocage, Valeur programme d'actions	Qualitatif : Randonnée	Quantitatif : Pêche, Baignade, Valeur identité paysage, Valeurs programme d'actions

- Les services récréatifs et culturels- Récoltes de données



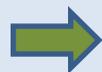
BV Estéron et Nant Bénin très sauvages



**Peu d'activités dans les vallées
Difficultés à récupérer les données
car très éparées**



**Situation à proximité de sites plus
touristiques (Ex la Plagne ou le Parc
National du Mercantour)**



**De nombreux appels pour récupérer
les données au compte goutte:
pêche, chasse, randonnées, sports
de montagne...canyoning, escalade**



une biodiversité exceptionnelle

Données qualitatives plutôt que quantitatives



Service culturel : pêche de loisirs sur le Nant bénin

Le coût de dépense annuelle en matériel de pêche a été estimé par la Fédération à hauteur de 180 à 200 euros en moyenne.

La prise en compte de ces dépenses permettant de profiter d'un loisir de pleine nature comme la pêche fait référence à la méthode d'évaluation économique dite par coût de transport (qui n'inclut pas uniquement le transport comme son nom semble l'indiquer).

Ainsi chez les 137 pêcheurs assidus (cotisation annuelle pour un adulte) qui prennent leur carte à l'année, on obtient 24 660 euros de dépense annuelle pour cette association à ajouter aux 18 242 euros de cotisation et à 1500 euros d'alevinage (truitelles fario et arc en ciel).

On estime ainsi pour cette filière pêche locale, une évaluation économique de 44 402 euros/annuel.

Service culturel : pêche de loisirs sur le Leguer

Principaux postes de dépenses relatifs à l'activité de pêche de loisir	Valeur économique (euros par an)
Nombre de cartes de pêche vendues par l'AAPPMA du Léguer en 2019	883 cartes
Achat d'une carte de pêche + dépenses liées à la pratique de la pêche par les locaux	457 835 euros/an dont 49 235 euros pour l'achat de cartes de pêche en 2019 et 408 600 euros de dépenses liées à la pratique de la pêche par les locaux
Dépenses effectuées par les pêcheurs en séjour	210 442 euros/an dont 7000 euros/an de guidage de pêche estimé sur le Léguer
Pratique du no-kill deux jours dans la semaine	120 900 euros/an
Total	789 177 euros/an

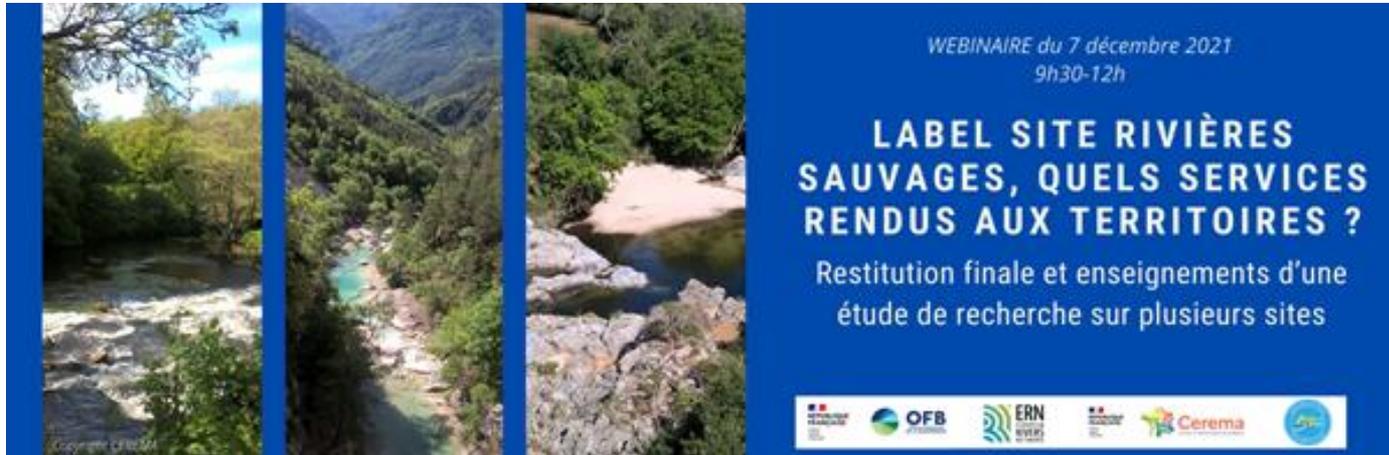
Service culturel : chasse à la bécasse des bois

Poste de dépenses	Retombées économiques
Dépenses des bécassiers du bassin versant du Léguer (pratique de la chasse, territoire, exercice de la chasse) :	1 159 065 € par saison de chasse Dont 582 435 € dépensés par des chasseurs qui chassent aussi bien la bécasse des bois que le grand gibier Dont achat de carte : 87 850 € pour l'année 2019-2020
Journées de chasse à la bécasse organisées par l'ONF :	22 500 € pour l'année 2018-2019
Invitations journalières :	5842 €
TOTAL	1 187 407 €

Service culturel : randonnée pédestre à partir d'un échantillonnage des sites de Kernansquillec et de Tonquedec

	Kernansquillec	Tonquedec	Total
Promeneurs totaux	7 194	15 603	
Excursionnistes	2 877	6 241	
Dépenses (€)	2 013	4 368	
Touristes	4 316	9 362	
Dépenses journalières (€)	224 432	486 824	
Dépenses sentier (€)	11 653	25 277	
Dont itinérants	302	655	
Dépenses journalières (€)	18 422	39 955	
Dépenses sentier (€)	1 661	3 603	
Total (€) Dépenses sur le sentier	13 666	29 645	43 311
Total Dépenses journalières	272 582 €	591 270 €	711 256

- Ces deux sites sont emblématiques de la vallée, ils sont assez représentatifs de la fréquentation.



Atelier 3

3 - Quelle dépendance des activités récréatives aux milieux naturels ?

**Q/R et
Temps d'échanges**